

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le 21 février 2014 à 20 h 45, Salle du Conseil Municipal à la Mairie.

ORDRE DU JOUR

Conseil Municipal :

1. Régime des délégations.
2. Ehpad « Era Caso » : succession/donation de madame GUIRAUD née MARSAN.
3. Avance sur subvention au C.C.A.S.
4. Indemnité représentative de logement des instituteurs, année 2013.
5. Demande de subventions pour les travaux de restauration du monument aux morts.
6. Achat d'un terrain.
7. Modification de la délibération du 13/09/2013 régularisant la cession d'un terrain à la SCI FEM LAZARO.
8. Programme pluriannuel d'accès à l'emploi titulaire.
9. Ouverture de postes saisonniers à l'établissement thermal pour la saison thermale 2014.
10. Ouverture de postes temporaires à l'établissement thermal pour la saison 2014.
11. Renouvellement de la convention de partenariat avec « Profession sport 31 ».
12. Casino : présentation du rapport préliminaire relatif au choix du mode de gestion du Casino de Bagnères de Luchon.
13. Questions diverses.

Conseil d'Exploitation de la Régie des Thermes :

1. Régime des délégations.
2. Encaissement des arrhes non utilisées et non réclamées en 2012 et des chèques de remboursement d'arrhes jamais encaissés.
3. Convention avec l'Association « Luchon Evasion ».
4. Convention de stage : gratification de stagiaires au service technique et hygiène.
5. Convention de stage : gratification de stagiaires aux services de soins.
6. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 17/02/2014,
Le Maire,
Louis FERRE